



MAIRIE DE PIERRY
51530 PIERRY

Tél : 03.26.54.03.15
mail : maire-pierry@wanadoo.fr

Liste des délibérations adoptées Séance du Conseil Municipal

MERCREDI 12 AVRIL 2023

À 18 h 00

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 12
Nombre de pouvoirs valides : 02
Nombre de votants : 14
Date de la convocation : 06 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois et le douze avril, dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans la Mairie sous la Présidence de Eric PLASSON, Maire.

Etaient présents : M. Eric PLASSON, M. Gérard TRIBOY, Mme Blandine VIÉ-FORBOTEUX, M. Christophe DAZY, Mme Françoise SOL, Mme Francine LEBERT, M. Bruno VERPRAET, M. Vincent ERRET, M. Daniel VIVIEN, Mme Sandrine DELAMARRE, M. Jean-Louis RICHARD et M. Alain GALLOIS.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des Collectivités Territoriales.

Absents ayant donné procuration : Mme Baptistine BOIVIN à M. Vincent ERRET et M. Eric LAVY à M. Jean-Louis RICHARD.

Absente : Mme Pascale DURAND (excusée).

Madame Blandine VIÉ-FORBOTEUX est désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (article L.2121-15 du CGCT).

Délib. N° 2023-04/01A : Nomination d'un secrétaire de séance

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

Délib. N° 2023-04/01B : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 20 mars 2023

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

Délib. N° 2023-04/01C : Compte-rendu des décisions prises en application des délégations accordées par le Conseil Municipal au Maire

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

Délib. N° 2023-04/02 : Délégations au maire de certaines attributions du conseil municipal

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

Délib. N° 2023-04/03 : Vote des taux communaux d'imposition pour l'année 2023

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

Délib. N° 2023-04/04 : Subvention 2023 – Budget Annexe – Création et locations de locaux professionnels

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

Délib. N° 2023-04/05 : Approbation du budget primitif 2023 – COMMUNE

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

Délib. N° 2023-04/06 : Approbation du budget primitif 2023 – CREATION ET LOCATION DE LOCAUX PROFESSIONNELS

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

Délib. N° 2023-04/07 : Délibération portant création d'un emploi permanent – Adjoint technique territorial

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

Délib. N° 2023-04/08 : Délibération ponctuelle autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité – ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

Délib. N° 2023-04/09 : Délibération ponctuelle autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité – ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

Délib. N° 2023-04/10 : Délibération ponctuelle autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité (en application du 2° de l'article L. 332-33 du Code Général de la Fonction Publique) – ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

Délib. N° 2023-04/11 : Délibération ponctuelle autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité – ADJOINT D'ANIMATION TERRITORIAL

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

A Pierry, le 13 Avril 2023

Le Maire,
Eric PLASSON

